



Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Pontoise  
Canton de L'Isle-Adam  
Communauté de Communes du Haut Val-d'Oise

## Commune de NOINTEL

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le mardi dix avril, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Madame LEGRAND, Maire.

**Présents** : Madame LEGRAND, Maire  
Monsieur PIALOT, Adjoint,  
Monsieur CASANAVE, Adjoint,  
Monsieur VAN ROEKEGHEM, Adjoint  
Mesdames LEDUC, PERINI, LE GALL  
Monsieur LEROUX

**Absente excusée ayant donné pouvoir** : Madame DE SANTIS à Madame PERINI

**Absents excusés** : Madame MARQUES-MOREIRA, Monsieur MAUDUIT, Monsieur RAFIGNON

**Secrétaire de séance** : Monsieur LEROUX

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire annonce à l'assemblée la démission, par courrier du 21 mars 2018, de Monsieur BOONE Régis de son mandat de conseiller municipal.

Madame le Maire informe que l'ordre du jour sera modifié afin de procéder au vote des comptes de gestion avant les comptes administratifs.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 DECEMBRE 2017**

La lecture du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2017 n'ayant soulevé aucune observation, il est adopté à l'Unanimité.

#### **D001/2018-COMPTE DE GESTION – COMMUNE 2017**

Monsieur PIALOT, doyen de la séance, indique que le compte de gestion est en conformité avec le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité.**

**Adopte le compte de gestion communal 2017.**

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 pour le budget communal, par le Receveur Municipal, est approuvé. Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

#### **D002/2018-COMPTE DE GESTION – ASSAINISSEMENT 2017**

Monsieur PIALOT, doyen de la séance, indique que le compte de gestion est en conformité avec le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité.**

**Adopte le compte de gestion d'Assainissement 2017.**

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 pour le budget d'assainissement par le Receveur Municipal, est approuvé. Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

### D003/2018-COMPTE ADMINISTRATIF – COMMUNE 2017

Monsieur PIALOT, doyen de la séance, donne lecture des articles des deux sections Fonctionnement et Investissement. Il indique les résultats de clôture de l'exercice :

- Excédent d'Investissement ..... 46.124,87 euros
- Excédent de Fonctionnement..... 272.746,12 euros
- Excédent Global..... 318.870,99 euros

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité.**

**Adopte** le compte administratif de la Commune 2017, Mme LEGRAND, Maire, n'ayant pas pris part au vote.

### D004/2018-COMPTE ADMINISTRATIF – ASSAINISSEMENT 2017

Monsieur PIALOT, doyen de la séance, donne lecture des articles des deux sections Fonctionnement et Investissement. Il indique les résultats de clôture de l'exercice :

- Résultat d'Investissement ..... 0,00 euros
- Excédent d'Exploitation ..... 39.158,54 euros
- Excédent Global..... 39.158,54 euros

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité.**

**Adopte** le compte administratif d'Assainissement 2017. Madame LEGRAND, Maire, n'ayant pas pris part au vote.

### D005/2018-REPORT ET AFFECTATION DU RESULTAT 2017 AU BUDGET COMMUNAL 2018

Le Compte Administratif 2017 fait ressortir un excédent d'investissement de **46.124,87 euros** et un excédent de fonctionnement de **272.746,12 euros**. Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent d'investissement dans son intégralité au compte 001, d'affecter **120.000,00 euros** au compte 1068 et **152.746,12 euros** au compte 002 de la section fonctionnement.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité,**

**Décide** d'affecter le résultat comme proposé au budget primitif de la Commune 2018.

### D006/2018-REPORT ET AFFECTATION DU RESULTAT 2017 AU BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

Le Compte Administratif 2017 fait ressortir un résultat d'investissement de **0,00 euros**, un excédent d'exploitation de **39.158,54 euros**. Le Conseil Municipal décide de reporter l'intégralité des **39.158,54 euros** au compte 002.

**Le Conseil Municipal**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité,**

**D'affecter** le résultat comme proposé au budget d'assainissement 2018.

### D007/2018-TAUX D'IMPOSITION 2018

Madame le Maire indique que malgré les baisses des dotations, elle propose de reconduire les mêmes taux d'imposition que les années précédentes.

- |                          |         |
|--------------------------|---------|
| - Taxe d'Habitation..... | 20,10 % |
| - Foncier Bâti .....     | 13,52 % |
| - Foncier non Bâti ..... | 79,48 % |

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,**

Vote les taux d'imposition, tels qu'ils sont présentés ci-dessus pour l'année 2018.

#### **D008/2018-BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2018**

Monsieur VAN ROEKEGHEM, Adjoint aux finances, rappelle que la Commission Plénière a examiné les propositions budgétaires, puis donne lecture du projet de budget primitif Commune 2018, section par section, article par article, et fait ressortir les chiffres suivants :

- section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes..... **803.009,12 euros**
- section d'Investissement : Dépenses et Recettes..... **573.975,52 euros**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,**

Vote le budget primitif Commune 2018 tel que présenté au niveau des chapitres pour chacune des sections.

#### **D009/2018-BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT 2018**

Monsieur VAN ROEKEGHEM, Adjoint aux finances, rappelle que la Commission Plénière a examiné les propositions budgétaires, puis donne lecture du projet de budget primitif Assainissement 2018 section par section, article par article, et fait ressortir les chiffres suivants :

- Section d'Exploitation : Dépenses et Recettes..... **89.701,66 euros**
- Section d'Investissement : Dépenses et Recettes..... **40.543,12 euros**

**Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,**

Vote le budget primitif d'Assainissement 2018 tel que présenté au niveau des chapitres pour chacune des sections.

#### **D010/2018-INDEMNITE DE CONSEIL 2017 AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une indemnité est versée au comptable du trésor, calculée sur les opérations réalisées pour l'année 2017. Celle-ci s'élève à **417,00 euros brut** pour Madame VINTZEL Martine.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité**

Décide d'allouer cette indemnité au comptable du Trésor Public.

#### **D011/2018-DETAIL DES SUBVENTIONS**

Madame le Maire propose de verser aux associations les subventions suivantes pour l'année 2018 :

<i>ASSOCIATIONS</i>	<i>SUBVENTION EN € PROPOSEE AU BP 2018</i>
<i>Comité de Fêtes et Loisirs</i>	<b>570,00</b>
<i>ADPN</i>	<b>190,00</b>
<i>AMCLM</i>	<b>1615,00</b>
<i>Amicale Pompiers de Presles</i>	<b>90,00</b>
<i>Ane et Nature</i>	<b>285,00</b>
<i>APEN</i>	<b>228,00</b>

ARCOS	50,00
FNACA	142,50
Harmonie de Beaumont	389,50
La Salle du Temps	90,00
Le Souvenir Français	50,00
USN	190,00
PRESLES USL FOOTBALL	50,00

**Le Conseil Municipal**  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**Octroie** selon le tableau ci-dessus aux associations de la Commune et extérieures, les subventions pour l'année 2018 concernant tant le fonctionnement courant que le financement exceptionnel de projets précis dont les modalités sont présentées au préalable à la Commune.

**Dit** que les crédits seront prévus à l'article 6574 du budget primitif de 2018.

#### **D012/2018-SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL - FONDS SCOLAIRE 2018**

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'une subvention est demandée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Scolaire pour les travaux suivants :

- Révision de la toiture de l'Ecole Primaire
- Rénovation du système de sécurité de l'Ecole Primaire et de l'Ecole Maternelle
- Installation de l'éclairage passage handicapé
- Création d'un garde du corps pour rampe accès handicapé
- Branchement de gouttière
- Mise en conformité des toilettes Ecole Primaire

**Le Conseil Municipal**  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**SOLLICITE** la subvention auprès du Conseil Départemental.

**ADOPTE** le projet de financement (Annexe)

**S'ENGAGE** à prendre en charge la part non subventionnée,

#### **D013/2018-SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL – ARCC VOIRIE 2018**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention est demandée auprès du Conseil Départemental dans le cadre ARCC-VOIRIE pour les travaux suivants :

- Réfection de la chaussée « rue de l'Eglise » et « Impasse Saint Denis »
- Signalisation horizontale du CV3
- Mise en sécurité des virages de l'entrée du village côté Gare
- Achat et pose de coussins berlinois dans diverses rues

**Le Conseil Municipal**  
Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité

**SOLLICITE** la subvention auprès du Conseil Départemental.

**ADOPTE** le projet de financement (Annexe)

**S'ENGAGE** à prendre en charge la part non subventionnée.

## D014/2018-SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL – PREVENTION/SECURITE AIDE A LA VIDEOPROTECTION

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention est demandée auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la protection/sécurité pour l'aide à l'installation de la vidéosurveillance.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité,**

**SOLLICITE** la subvention auprès du Conseil Départemental.

**ADOPTÉ** le projet de financement (Annexe)

**S'ENGAGE** à prendre en charge la part non subventionnée,

## D015/2018-SUBVENTION D.E.T.R. 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention est demandée au titre de la D.E.T.R. 2018 pour les travaux suivants :

- Installation de la vidéoprotection
- Réfection de la toiture de l'Ecole Primaire, mise en sécurité de la rampe d'accès handicapé, pose de l'éclairage extérieur de l'accès handicapé, rénovation du système de sécurité (Ecole Maternelle et Primaire) mise en conformité des toilettes de l'Ecole Primaire
- Travaux de voirie : réfection de deux voies, pose de divers coussins berlinois sur la Commune, mise en sécurité des virages de l'entrée du village, pose de signalisation horizontale dans diverses rues

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité,**

**SOLLICITE** la demande de cette subvention.

**ADOPTÉ** le projet de financement (Annexe)

**S'ENGAGE** à prendre en charge la part non subventionnée, ainsi que l'éventuelle différence entre le taux maximum prévu au titre de la D.E.T.R. et le taux qui pourrait réellement être attribué.

## D016/2018-AUGMENTATION TAXE COMMUNALE D'ASSAINISSEMENT 2017

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réactualiser la part communale de la taxe d'assainissement, elle propose une augmentation de 0.01euro, celle-ci passera de 0.49 euros à 0.50 euros.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'Unanimité**

**DECIDE** de cette augmentation.

## D017-2018-AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DPO

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention liant la Commune avec l'Association ADICO afin de l'accompagner dans la protection des informations à caractère personnel des agents de la Collectivité ou autres usagers. Pour respecter les obligations qui incombent à la Commune, ADICO propose de mutualiser son délégué à la protection des données. Celui-ci devra informer et conseiller le responsable des traitements informatiques, il devra contrôler le respect du cadre juridique et coopérer avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Il aura la charge également de piloter la conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données. Il contribuera à une meilleure application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de réduire ainsi les risques juridiques pesant sur le Maire.

L'accompagnement à la protection des données par ADICO comprend :

- L'inventaire des traitements de données à caractère personnel de notre collectivité et une sensibilisation au principe de la protection des données pour un montant de 456,00 €
- La désignation d'un délégué à la protection des données qui réalisera ses missions conformément au RGPD pour un montant annuel de 708,00 € et pour une durée de 3 ans renouvelable

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE :**

- D'adopter la proposition de Madame le Maire,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposée par ADICO,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

**Les points de l'ordre du jour ayant été tous abordés et personne ne demandant plus la parole, Mme le Maire lève la séance à 23 heures 15 minutes.**

### QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire fait part à l'assemblée que l'enquête publique concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune se déroulera du Mercredi 25 avril 2018 au Lundi 28 mai 2018. Le Tribunal Administratif a nommé Madame Dalila DA COSTA ALVES comme Commissaire Enquêteur. Le public pourra la rencontrer lors des permanences qui se tiendront :

- Le samedi 28 avril 2018 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 11 mai 2018 de 14h00 à 17h00
- Le lundi 28 mai 2018 de 14h00 à 17h00

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique est mis à disposition du public et pourra être consulté aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur son site internet rubrique PLU.

Madame le Maire informe que le Capitaine de la Gendarmerie de Persan est intervenu auprès du Conseil Municipal lors d'une commission plénière, afin de présenter le dispositif « Participation Citoyenne ». Celle-ci consiste à sensibiliser les habitants de Commune en les associant à la protection de leur environnement. Une convention sera signée entre la Commune, la Gendarmerie et le Préfet. Des référents Nointellois seront désignés et auront un contact direct avec la Gendarmerie. Cela permettra une action et une intervention plus rapide de celle-ci en cas d'évènement suspect. Aucun coût n'est à prévoir. Une réunion publique aura lieu afin de présenter ce dispositif.

Madame le Maire fait savoir que lors d'une réunion qui s'est tenue à la Communauté de Communes, il a été annoncé que l'ouverture du centre aquatique du Haut Val d'Oise est repoussée au 1<sup>er</sup> juin 2018.

Monsieur PIALOT signale que la société SUEZ interviendra le jeudi 12 avril 2018, pour remplacer les vannes sur les canalisations d'eau potable qui desservent « la rue du Vieux Potager ».

Madame PERINI souligne l'importance pour les conseillers municipaux de participer aux réunions des syndicats intercommunaux dont ils sont membres, car faute de quorum, les réunions ne peuvent se tenir et sont reportées. Elle indique que le budget du syndicat Tri-Or a été voté. Elle fait savoir que le projet de transformation de l'entrée du site de Champagne sur Oise a été présenté.

Monsieur LEROUX informe qu'il a été interpellé au sujet du panneau ADPN qui a été endommagé lors de l'élagage de l'avenue de la Gare.

Madame le Maire lui répond que celui-ci a été réceptionné par l'association depuis décembre 2017. Il sera posé dès qu'il aura été remis à la Commune.

Madame LEDUC indique que lors de la réunion du syndicat du Rû, qui s'est tenue le 29 janvier 2018, une étude a été confiée au Bureau d'Etude INGETEC pour la gestion qualitative et quantitative des eaux pluviales et de ruissellement sur l'amont du bassin versant du Rû de Presles.

Monsieur CASANAVE fait savoir que la Commission Communale des Fêtes sera réunie prochainement pour l'organisation des prochaines manifestations. En ce qui concerne la randonnée des véhicules anciens du 26 mai 2018, le nombre de participants recensés à ce jour est de 15 véhicules.

## QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur REGNIER informe le Conseil Municipal que le Carnaval de l'Ecole a été un succès. De nombreuses familles étaient au rendez-vous ainsi que le beau temps. Il remercie la municipalité pour l'aide apportée pour l'encadrement de sécurité ainsi que le prêt de la voiture communale et la sono. Il informe également que le Loto organisé par l'APEN s'est bien passé malgré la faible participation des Nointellois. Les personnes ont passé une bonne soirée avec une bonne ambiance.

Fait à NOINTEL, le 10 avril 2018.

Le Maire,  
Martine LEGRAND



La Secrétaire de séance,  
Sylvain LEROUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvain Leroux", written over a horizontal line.